



Badminton Club Poitiers

Saison 2009 – 2010

Bureau

Président

Guillaume BENOIT

Vice Président

Stéphane CHARTIER

Secrétaire

Claire BOUDY

Secrétaire adjointe

Émilie GIBIER

Trésorier

Nicolas FOUILLADE

Trésorière adjointe

Marie-Christine PIETRZAK

Contact

Mail : contact@bcp86.net

Tel : 06 98 42 40 20

Siège social

OMS

22 place Charles de Gaulle

86000 Poitiers

Ils sont là pour répondre à vos questions et écouter vos suggestions. Voici leurs têtes, vous pourrez les reconnaître au premier coup d'œil.



**Guillaume
(Président)**



**Claire
(Secrétaire)**



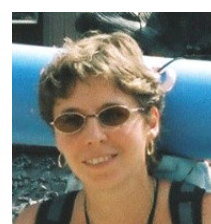
**Nicolas
(Trésorier)**



**Stéphane
(Vice Président)**



**Émilie
(Secrétaire Adjointe)**



**Marie-Christine
(Trésorière Adjointe)**

Créneaux

Loisirs : pour le simple plaisir de taper le volant.

Intermédiaire : une moitié de la séance est réservée à l'apprentissage du badminton et l'autre au jeu libre.

Jeune : ouvert aux jeunes de plus de 12 ans (à confirmer)

Challenge : Mini-championnat ouvert à tous.

Compétiteurs : réservé aux licences Entraînement *

Jour	Licencié concerné	Gymnase	Horaires
Lundi	Loisirs	Bois d'Amour	20h30 - 22h30
Mardi	Loisirs	Chantejeau	17h30 - 19h00
Mercredi	<i>Loisirs ou jeunes (en cours)</i>	Chantejeau	17h30 - 19h00
Mercredi	Compétiteurs *	G.U.3	18h30 - 20h30
Mercredi	Loisirs / Intermédiaire	Paganel	20h30 - 22h30
Jeudi	Challenge (championnat)	Chantejeau	19h00 - 20h30
Vendredi	Loisirs	G.U.3	20h00 - 22h00
Samedi	Loisirs	G.U.3	12h00 - 14h00
Dimanche	Repos & Grasse matinée	Chez vous	00h01 - 23h59

Tarifs

PAS D'AUGMENTATION CETTE ANNEE

Baisse de la part club

A partir du 1^{er} février 2010, la part du club est divisée par deux.

Le club accepte les chèques vacances et les coupons sport.

Pour réduire vos impôts, pensez au mécénat.

Les frais d'inscription aux tournois sont payés par le club.

Badminton Club Poitiers

www.bcp86.net

	Licence Loisir	Licence Entraînement	Tarifs
-18 ans	61 €	81 €	
Étudiants / Sans emploi	71 €	91 €	
Adulte	81 €	101 €	

	Part fédérale, ligue et CODEP	Part Club	Entraînement *	Détail
-18 ans	32,64 €	28,36 €	20 €	
Étudiants / Sans emploi	43,3 €	27,7 €	20 €	
Adulte	43,3 €	37,7 €	20 €	

(*) Le supplément « entraînement » s'applique aux licenciés désirant participer aux séances encadrées par un formateur. Créneau réservé aux compétiteurs (compétitions inter-club et individuelles).
ATTENTION : Nombre de places limitées.



Badminton Club Poitiers

Saison 2009 – 2010

Vous

Agrafez votre photo ici

Nom : Prénom :

Date de naissance : ... / ... /

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : ... / ... / ... / ... /

Email :@.....

Acceptez-vous de recevoir les infos du club et hebdomails ? Oui Non

Profession :

Créneaux

Créneau N°1

Créneau N°2

Jour : Jour :

Lieu : Lieu :

Horaire : Horaire :

En plus de ces deux créneaux, tout le monde peut participer au Challenge et à la séance du samedi.

Pièces

Seul les dossiers complets seront acceptés

Date de dépôt avant le 16 novembre 2009

Les seules pièces à joindre à cette fiche d'inscription sont :

1. Un certificat médical ** de « non contre indication à la pratique du badminton » (**obligatoire pour tous**).
2. Un chèque à l'ordre du B.C.P.
3. Une photo d'identité.
4. Livret du licencié (donné et rempli à la remise du dossier)

(**) : pour les personnes dont l'age est <19 ans ou >35 ans désirant faire de la compétition, faire une demande de simple ou de double surclassement le cas échéant. Formulaires disponibles sur le site de la ligue www.liguepcbaf.fr, rubrique « Médicale ».

Club

Comment avez-vous connu le BCP ?

Est-ce votre première inscription dans un club de badminton ?

Oui Non

Si vous venez d'un autre club, duquel s'agit-il et quel est votre classement ?

Aimeriez-vous participer à des compétitions par équipe ?

Oui Non

Seriez-vous prêt à consacrer un peu de votre temps au fonctionnement interne du club ? *Gestion des clefs d'un gymnase, organisation du tournoi...*

Oui Non

Le BCP a besoin de toutes les bonnes volontés pour assurer le meilleur fonctionnement possible. Si vous voulez aider le club en prenant une charge, même minime, à votre compte, n'hésitez pas à contacter un membre du Comité Directeur.

Badminton Club Poitiers

www.bcp86.net

Le club propose raquettes, volants, chaussures, etc... en partenariat avec la boutique « BADABOUM » (www.lardesports.com) à des prix défiant toute concurrence !
Demandez-nous !



Badminton Club Poitiers

Saison 2009 – 2010

Autorisation Parentale

**OBLIGATOIRE
POUR LES MINEURS**

Décharge de responsabilité médicale

Je soussigné(e), Monsieur, Madame
représentant légal de
autorise celui-ci/celle-ci à participer aux activités du club de badminton de Poitiers pour la
saison 2009/2010.

La responsabilité du club ne pourra en aucun cas être mise en cause avant ou après le
créneau ou en dehors du gymnase.

En cas d'urgence, j'autorise par ailleurs pour mon enfant toute intervention médicale
d'urgence qui pourrait s'avérer nécessaire.

Date :.....
Signature :

Décharge de responsabilité lors des déplacements lors des compétitions

Je soussigné(e), Monsieur, Madame
représentant légal de
autorise celui-ci/celle-ci à participer aux compétitions dans lesquelles le club est engagé et
à se déplacer avec les personnes désignées à cet effet par le Président ou le Vice Prési-
dent.

Je renonce à toutes poursuites contre le club et le tiers autorisé par le Président ou le Vice
Président pour le transport lors des déplacements.

Date :.....
Signature :

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

Père (ou autre) :
Nom et prénom.....
Téléphone Mobile.....

Mère (ou autre) :
Nom et prénom.....
Téléphone Mobile.....



Badminton Club Poitiers

Extrait du règlement intérieur

Titre D – Article I **Vie du club**

La pratique du badminton durant les créneaux horaires réservés au B.C.P. et la participation à la vie du club sont offertes à tous les membres du club.

L'accueil des nouveaux joueurs se fera sur chacun des créneaux proposés par le club ; un responsable du B.C.P. sera présent.

Titre D – Article II **Dossier d'inscription**

Les dossiers d'inscription sont à rendre complets dans un délai de deux semaines maximum.

Concernant le certificat médical, il est à noter que celui-ci est obligatoire pour la pratique loisir ou compétition du badminton. Ce certificat précisant l'aptitude au badminton est joint au dossier d'inscription. Pour les joueurs vétérans désirant jouer en compétition, un certificat spécifique est demandé.

Titre D – Article III **Séances d'essai**

Deux séances d'essai sont accordées à tout nouveau joueur dans un délai de deux mois maximum. Lors des séances d'essai, le club pourra prêter exceptionnellement une raquette.

Titre D – Article IV **Fréquentation des créneaux**

Chaque membre du club ne peut jouer que sur deux créneaux par semaine choisis lors de l'inscription.

Titre D – Article V **Affluence**

En cas d'affluence (plus de personnes par rapport aux possibilités offertes par le gymnase), il faut assurer une rotation raisonnable sur les terrains.

Le responsable du créneau a tout pouvoir pour faire appliquer ce règlement et notamment celui d'exclure certaines personnes qui ne le respecteraient pas.

Titre D – Article VI **Matériel**

Il appartient à chaque joueur de posséder son propre matériel (raquettes et volants).

Des accords particuliers sont signés avec une société de matériel de badminton offrant des tarifs préférentiels (raquettes, volants, chaussures, shorts, ...).

Les responsables des séances sont à même de fournir les renseignements.

Titre D – Article VII **Amende**

Toute amende infligée au club pour des fautes commises par un de ses membres sera régularisée par ce dernier (non présentation à une compétition, inscription sans accord du club, ...).

Titre D – Article VIII **Ecole de badminton**

Elle est réservée aux membres du club âgés de moins de 18 ans.

Les enfants ne seront acceptés qu'avec le formulaire dûment signé par un parent.

Titre D – Article IX **Section loisir**

Cette section est réservée aux membres du club ne faisant pas partie du groupe classé.

Il existe au sein de cette section, un créneau dit « Intermédiaire », encadré, qui permet l'apprentissage du badminton. Il peut bien sûr jouer lors d'une deuxième séance dite de jeu libre.

Les séances de jeu libre sont ouvertes à tous les membres de la section loisir.

Titre D – Article X **Groupe classé**

Ce groupe est composé prioritairement aux joueurs classés et aux participants aux compétitions interclubs. Néanmoins, en fonction des places disponibles, d'autres joueurs pourront l'intégrer, sous réserve d'une motivation pour la compétition.

Un relevé de présence sera effectué sur ce créneau, le cumul de 3 absences non justifiées auprès du comité directeur libèrera la place pour un autre joueur.

Titre B – Article III **Le responsable compétition**

Il gère les inscriptions aux différents championnats ainsi que les compétitions privées. A noter que tous les membres du club régulièrement inscrits peuvent participer à une compétition.

Il gère les remboursements tels que prévus par l'article « XI » du Titre D du présent règlement intérieur à l'exclusion des frais de stages de formation.

Titre B – Article IV **Les responsables de séance**

Ils ont en charge la séance : accueil, matériel mis à disposition, vente de matériel en étroite relation avec le promoteur du club et le président, l'animation et l'information.